

Cher membre du CNL,

Nous vous convions à l'**Assemblée Générale** ordinaire qui se tiendra le **samedi 15 avril 2023 à 17h30**, au Centre Nautique, 17, rue de la plage à Lancieux.

L'émargement sera ouvert à partir de 17 heures à l'accueil du club.

A l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

Rapports moral, d'activités, sportif, financier 2022.

Signature de la nouvelle convention entre le cnl et la mairie en présence de Madame Le Maire

Budget prévisionnel 2023, projets en cours, développement du CNL.

Élections des représentants au Comité Directeur.

Questions diverses.

Les documents (statuts) peuvent être consultés auprès du bureau de l'Association.

Les questions diverses doivent parvenir par écrit au CNL au plus tard le samedi 1^{er} avril 2023. Aucune question non formulée par écrit après cette date ne sera discutée lors de l'Assemblée Générale.

Si vous n'êtes pas disponible pour assister à cette réunion, nous comptons sur vous pour mandater l'adhérent de votre choix à l'aide du **coupon pouvoir**. Le nom du mandataire doit figurer impérativement sur le pouvoir dûment signé. Cette démarche est importante pour atteindre le quorum.

Si le quorum n'était pas atteint, cette lettre tient lieu de convocation pour le samedi 13 mai 2023 à 17h30, au Centre Nautique, 17, rue de la plage à Lancieux.

Remarque :

Conformément aux statuts,

Les membres de moins de 16 ans doivent être représentés par leurs responsables légaux, à moins que ceux-ci les jugent aptes à remplir leur rôle électif. Dans ce dernier cas, une autorisation écrite est nécessaire.

Les nouveaux membres présents depuis moins de 6 mois n'ont pas la possibilité de voter pour l'élection du nouveau Comité Directeur, ni de se présenter comme candidat.

Un apéritif sera offert à l'issue de cette A.G.

M. Michel PINSON, président du CNL.

Élection au comité directeur

A l'issue de l'assemblée générale du 02 avril 2022, le Comité Directeur comprenait 11 membres.

Arrivés au terme de leur mandat, conformément aux statuts, les membres sortants sont Monsieur ALLAIRE Patrick, Madame DEBONTRIDE Laurence, Madame LOUAZEL Anne. Ces membres sortants sont rééligibles sauf démissionnaires.

Toute personne de plus de 16 ans à jour de sa cotisation (adhérent depuis plus de 6 mois) peut se présenter.

Si vous souhaitez être candidat, veuillez faire acte sur papier libre en expliquant les motivations de votre candidature datée et signée auprès du Comité Directeur au plus tard le samedi 1^{er} avril 2023.